



N° 3

OCTOBRE 2018

LA VIE DE NOTRE COMMUNE
Informations Municipales, Intercommunales, Associatives...

PLUi - Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

ayant les effets d'un SCOT (Schéma de COhérence Territorial).

Enquête Publique du mardi 16 octobre au vendredi 23 novembre 2018.

Un dossier simplifié concernant la commune de Le Cours est consultable en mairie. Il comprend les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), le règlement graphique (plans de zonage) et le règlement écrit. Un registre d'enquête sera également à disposition de la population de 14 h. à 17 h. du lundi au vendredi pendant la durée de l'enquête publique. Chacun pourra y consigner ses observations, propositions ou contre propositions. Les contributions écrites pourront également être transmises par courrier postal à l'adresse suivante : Questembert Communauté, Enquête publique PLUi, 8, avenue de la Gare, 56230, Questembert ou par mail à : enquete-publique-1@qc.bzh. Afin de recevoir en personne les habitants concernant des observations écrites ou orales, la présence de la commission d'enquête (Commissaires enquêteurs) en mairie de Le Cours aura lieu le lundi 12 novembre de 14 h. à 17 h. Retrouvez plus de détails page 2 de ce flash infos avec l'avis d'enquête publique concernant les modalités de déroulement et dès maintenant, le dossier d'enquête complet sur le site de la communauté de communes Questembert Communauté à l'adresse suivante :

<http://www.questembert-communaute.fr/amenagement/le-plui-valant-scot/lenquete-publique>

Le dossier complet sera également disponible pendant la durée de l'enquête en version papier et version électronique au siège de Questembert Communauté aux jours et heures d'ouverture au public (du lundi au vendredi de 9h. à 12 h. 30 et de 14 h. à 17 h. sauf le mardi après-midi). Il peut être disponible également en mairie sur rendez-vous.

Également au sommaire de ce flash-info :

Rentrée scolaire et travaux de cet été : page 3.

Animations de fin d'année :

- **Théâtre « Les Courtisans »** : « Le Grand Bluff » tous les week-end du 13 octobre au 28 octobre à Sérent, Caden et Elven... détails page 3.
- **Amicale de « La Petite Hirondelle »** : L'arbre de Noël le 2 décembre... page 3 et agendas.

Travaux d'aménagement du bourg : détails de la 2ème phase et conseils d'usage concernant la circulation... page 4.

Coupures d'électricité à appréhender... pour travaux d'élagage. Page 4.

PLUi : Avis d'enquête publique officiel... disponible aussi de façon plus lisible sur les panneaux d'affichage de la mairie, sur un grand panneau situé sur le parking face à l'école, sur les autres panneaux en campagne et sur le site Internet de Questembert Communauté : <http://www.questembert-communaute.fr/amenagement/le-plui-valant-scot/lenquete-publique>

QUESTEMBERT COMMUNAUTÉ

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Plan Local d'Urbanisme intercommunal ayant les effets d'un SCoT

Par arrêté intercommunal n°2018-435 du 25 septembre 2018, Mme la Présidente de Questembert Communauté a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative au Plan Local d'Urbanisme intercommunal de Questembert Communauté ayant les effets d'un SCoT.

Sont désignés par le Tribunal Administratif de Rennes, Mme TANGUY Michelle, chargée d'études en urbanisme, en qualité de présidente de la commission d'enquête, MM. QUESNEL Bertrand, technicien consultant, et BOUGUEN Philippe, ingénieur SNCF (ER), en qualité de membres de la commission d'enquête ;

L'enquête publique, d'une durée de 39 jours, se déroulera du 16 octobre 2018 au 23 novembre 2018 inclus.

Le dossier mis à l'enquête comporte : le PLUi valant SCoT arrêté (rapport de présentation avec évaluation environnementale, PADD, pièces réglementaires et annexes), les avis émis notamment par l'autorité environnementale, la CDPENAF et les communes du territoire, le bilan de la concertation et les pièces administratives du dossier.

Le dossier d'enquête publique sera consultable pendant l'enquête :

- sur le site internet de Questembert Communauté (<http://www.questembert-communaute.fr/>),
- sur un poste informatique à disposition du public au siège de Questembert Communauté, 8 avenue de la Gare, 56230 QUESTEMBERT aux heures d'ouverture au public
- en version papier à la Mairie de Malansac et au siège de Questembert Communauté aux heures d'ouverture au public

Un dossier d'enquête simplifié composé des éléments réglementaires du dossier (OAP, règlement écrit et règlement graphique de la commune dans laquelle est consultable le dossier) est également consultable dans les 13 mairies des communes de Questembert Communauté (sauf Malansac) aux heures d'ouverture au public.

Les adresses et heures d'ouverture au public du siège communautaire et des mairies sont :

Questembert Communauté	8 avenue de la gare - 56230 Questembert	Du lundi (fermé le mardi après-midi) au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h
Berric	16 Place de l'Eglise 56230 BERRIC	Lundi, Mardi et Jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 Mercredi de 9h à 12h Vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30
Caden	Rue de la Mairie 56220 Caden	Du Lundi au Samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h (sauf les mercredi jeudi et samedi après midi)
La-Vraie-Croix	1 rue du grand chêne 56250 LA VRAIE-CROIX	Lundi: 14h à 17h (Fermé le lundi matin) Du mardi au vendredi : 9h à 12h / 14h à 17h Samedi : 9h à 12h
Larré	1 Place Guillaume Pichon 56230 LARRE	Lundi de 9h à 12h et de 14h à 17h Mercredi, vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 / 14 h à 17 h Mardi et jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 Samedi de 9 h à 12 h 30 Mairie fermée le 17 octobre et le 19 novembre 2018
Lauzach	1 Plazen An Ti-Ker 56190 LAUZACH	Lundi, Mardi, Jeudi, et Vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 Mercredi de 8h30 à 12h30 Samedi de 9h à 12h
Le Cours	8, Rue de l'ARZ 56230 LE COURS	Du lundi au vendredi de 14h à 17h
Limerzel	12 rue de la Mairie 56220 LIMERZEL	Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 - 17h le vendredi et le mercredi de 8h30 à 12h30
Malansac	4 rue du Puits de Bas 56220 MALANSAC	Lundi : 8h30 - 12h30 Du mardi au vendredi : 8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h30 Samedi : 9 h - 12h
Molac	8 rue Jollivet 56230 MOLAC	Lundi et samedi : 9h00 - 12h00 Mardi, jeudi, vendredi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 17h30

Pluherlin	3 rue Saint Hernin 56220 PLUHERLIN	Du lundi au Vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h Le samedi de 8h30 à 12h
Questembert	Place du Général de Gaulle 56230 Questembert	Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 et de 14h à 17h
Rochefort-en-Terre	1, place des Halles 56220 Rochefort-en-Terre	Les lundi et mercredi : de 9h à 12h Les mardi et jeudi : de 9h à 12h et de 14h à 17h Le vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 16h30
Saint-Gravé	16 route de Rochefort-en-Terre 56220 Saint-Gravé	Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : de 8h45 à 12h30 Mercredi et samedi : de 9h à 12h

Le public pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions pendant la durée de l'enquête par différents moyens :

- Un registre d'enquête à feuillets non mobiles coté et paraphé par la commission d'enquête sera disponible dans l'ensemble des mairies de Questembert Communauté et au siège de Questembert Communauté, pendant la durée de l'enquête aux heures d'ouverture au public.

- Les éléments peuvent être adressés par correspondance postale à la commission d'enquête au siège de l'enquête à l'adresse suivante : *Questembert Communauté - Enquête publique PLUi - 8 avenue de la Gare - 56230 Questembert*

- Les éléments peuvent être adressés par voie électronique à l'adresse suivante enquete-publique-1@ac.bzh. Les éléments transmis à cette adresse courriel seront publiés sur le registre en ligne sur le site de Questembert Communauté (<http://www.questembert-communaute.fr/>).

Un ou plusieurs membres de la commission d'enquête recevront en personne les observations écrites ou orales :

- Mardi 16 octobre de 9h à 12h au Siège de Questembert Communauté et de 14h à 17h à la Mairie de Limerzel

- jeudi 25 octobre de 9h à 12h à la Mairie de Rochefort-en-Terre et de 14h à 17h à la Mairie de La-Vraie-Croix

- samedi 27 octobre de 9h à 12h à la Mairie de Malansac

- mardi 30 octobre de 9h à 12h à la Mairie de Questembert et de 14h à 17h à la Mairie de Lauzach

- mercredi 7 novembre de 9h à 12h à la Mairie de Berric et de 14h à 17h à la Mairie de Malansac

- lundi 12 novembre de 9h à 12h à la Mairie de Larré et de 14h à 17h à la Mairie de Le Cours

- vendredi 16 novembre de 9h à 12h à la Mairie de Questembert et de 14h à 17h à la Mairie de Caden

- mardi 20 novembre de 9h à 12h à la Mairie de St Gravé et de 14h à 17h à la Mairie de Pluherlin

- vendredi 23 novembre de 9h à 12h en Mairie de Molac et de 14h à 17h au Siège de Questembert Communauté

Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête seront tenus à la disposition du public, pendant un an à l'issue de l'enquête, au siège communautaire et sur le site internet de Questembert Communauté (www.questembert-communaute.fr/).

Toute information relative à l'enquête publique peut être demandée auprès de Mme la Présidente de Questembert Communauté, 8 avenue de la Gare, 56230 QUESTEMBERT.

Au terme de l'enquête et après examen du rapport du commissaire enquêteur, le projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal ayant les effets d'un SCoT sera soumis au Conseil Communautaire pour approbation.

Rentrée scolaire et travaux de cet été :

78 : était le nombre d'élèves à la rentrée en septembre 2018. Progression notable de + 9 élèves par rapport à 2017. Une quatrième classe nouvelle a été annoncée en mai et c'est ainsi que les effectifs s'équilibrent pratiquement parfaitement à + ou - 20 élèves par classe.

Un nouveau préau a été construit pendant l'été. Il permet de mieux abriter une partie de la cour et aussi d'offrir un « passage à sec » pour les élèves voulant se rendre aux toilettes à partir de la 4ème classe. La 4ème classe a été agencée dans l'ancienne école, faute de place suffisante dans l'école actuelle. Elle accueille les CE1 et CE2 avec une nouvelle professeur des écoles, Stéphanie ROBERDEL. L'école accueille aussi une 2ème nouvelle professeur des écoles, Marianne OUISSE, pour 2 jours par semaine... le lundi pour remplacer Nolwenn LE CADRE (à 80 %) et le vendredi pour permettre à la directrice Patricia MOUTEL d'effectuer ses tâches administratives.

LES COURTISANS

Jean Paul DENOUAL.

L'association théâtrale présente « **Le Grand Bluff** » de Yann LE CHEZEC, dans une mise en scène de Catherine BRIOT.

Pièce jouée avec talent par Sylvie DENOUAL, Marie-Françoise LE GALLES, Frédérique FORRAT, Yvon BERGOT, Jacques BERNARD, André Paul LE CHEZEC et Georges GUEHENNEUX...

À :

- **SERENT**, Salle Saint Pierre, **samedi 13** octobre à 20 h.30 et **dimanche 14** octobre à 15 h.
- **CADEN**, Salle des Fêtes, **samedi 20** octobre à 20 H.30 et **dimanche 21** octobre à 15 h.
- **ELVEN**, Salle Carré d'Arts, **samedi 27** octobre à 20 h.30 et **dimanche 28** octobre à 15 h.

L'AMICALE LAÏQUE

Anne-Aurélié RETO.

L'amicale laïque de l'école « La Petite Hirondelle » a élu son **nouveau bureau** lors de son assemblée générale du 18 septembre dernier :

Président : Julien Jouannic, **Vice-présidente** : Noémie Le Nocher, **Trésorière** : Rozenn Sanson, **Trésorière adjointe** : Marie Raoul, **Secrétaire** : Anne-Aurélié Réto, **Secrétaire adjointe** : Magalie Pavy ; **Membres** : Cécile Dujardin, Karin Bétis, Anne-Laure Hémon, Maria Finet, Nils Sanson, Jacky Jégard, Fred Le Nocher, Karolina Séba, Cyrielle Borg, Jessica Saintpierre, Léanig Quentel, Stéphanie Vogt.



Prochaine manifestation à retenir : LE MARCHÉ DE NOËL

Depuis l'année dernière le marché de Noël de l'école s'est enrichi de nouveautés avec la présence du Bagadig d'Elven et de nouveaux exposants : produits de la ferme, bijoux, dégustation d'huîtres... Au vu du succès récolté, l'amicale renouvelle cette année son **marché de Noël le dimanche 2 décembre 2018 de 9h30 à 14h.**

Nous vous proposons cette année la participation d'une quinzaine d'exposants (stand de l'école, huîtres, vin, produits de la ferme, artisans créateurs...) Mais également plusieurs animations avec une seconde participation du Bagadig d'Elven, la présence du Père Noël et bien d'autres surprises pour petits et grands... Voilà de quoi vous donner des idées et de bonnes adresses pour vos cadeaux et repas de fin d'année !

Et toujours dans le cadre des fêtes de fin d'année, **les enfants de l'école vont également vous proposer d'ici peu des sapins de Noël ainsi que des chocolats.** Alors, ne commencez pas vos achats trop tôt ! Attendez le passage des enfants chez vous !

Pour tout renseignement sur l'amicale : page facebook : Amicale laïque Le Cours.

FESTIVITES COURSIENNES et dates à retenir... + infos...

Dimanche 25 novembre	Randonnée du téléthon de Molac/Le Cours vttrando.free.fr
Dimanche 2 décembre	Marché de Noël à l'école de 9 h.30 à 14 h.
Samedi 8 décembre	Téléthon de Molac/Le Cours http://telle-est-ton-idee.blogs.afm-telethon.fr/
Samedi 12 janvier 2019	Vœux du Maire à la salle de Priziac à 15 h.

Aménagement du bourg.

Travaux : Les travaux d'aménagement du bourg ont redémarré au 1er octobre pour la deuxième tranche en centre bourg. Ils concernent le tour de l'église jusqu'au cimetière (rue des verdiers), en direction du calvaire (rue des engoulevants) mais s'arrêtant avant l'entrée de la rue des Fauvettes et bien sûr en direction de Larré pour rejoindre la première tranche déjà effectuée. L'arrière de l'église devient un espace de stationnement avec une place réservée PMR (personnes à mobilité réduite) ; la circulation y est interdite pour tout autre usage, sauf riverains bien sûr.

La rue du Cosquet est aussi concernée intégrant la parcelle communale avant la maison en briques. Des stationnements sont prévus le long en descendant à droite. Le parking à gauche reste en stationnement libre et voit sa surface augmenter substantiellement. Cet ensemble sécurisé avec la sortie décalée, les trottoirs avec barrières le long de la rue de l'Arz et de nombreux parkings devient encore plus la « place » emblématique de notre centre bourg.

L'entrée du stade et l'impasse de Kerolivier seront également aménagées. Il est prévu un parking le long du terrain de tennis et la rue sera revêtue d'un bicouche .

Circulation : Il est interdit de stationner dans les rues (Engoulevants, Arz, Verdiers) sur les zones impactées par les travaux... C'est une gêne permanente pour les déplacements des engins de chantier et les risques de dommages aux véhicules sont toujours possibles malgré le professionnalisme des ouvriers de la société COLAS. Dans tous les cas, en fonction de l'avancement des travaux, seuls les arrêts courts de service sont autorisés. Lors des phases critiques de l'aménagement de la rue du Cosquet, il ne sera pas possible de stationner sur le parking (dit de l'école)... les parents devront amener et reprendre leurs enfants par l'arrière de l'école. Une bande de stationnement (sur le terrain Josse) est ouverte avec l'accord du propriétaire. Ce stationnement complète le petit parking existant.

COUPURES DE COURANT POUR TRAVAUX D'ELAGAGE.

ATTENTION : En cas d'utilisation d'un groupe électrogène, ne pas oublier de couper le disjoncteur d'arrivée générale Enedis.

Lundi 12 novembre : de 8 h.30 à 10 h.15, La Forêt et Les Landréaux ; de 10 h.15 à 12 h., L'Hermitage ; de 13 h.30 à 15 h., Pont Dréan, La Cocharderie, Les Michaux, Les Vieilles Rues, La Croix Mahé, La Rabine, Pont Salio, Lesné, Le Rodoué ; de 15 h. à 16 h.45, Kercabiron, Kerjaffrio, Priziac.

Mardi 13 novembre : de 8 h.30 à 10 h., Le Clos Bono, Le Raquet, Quespal, Kerliguen ; de 10 h. à 11 h.30 , Coquily ; de 13 h.30 à 14 h.45, éclairage publique, bourg, route de Molac, La Renauderie, Allée des Piverts ; de 14 h.45 à 16 h.15, Coëtdigo, La Pierre Rousse.